

Je suis Jeune Coach En FOOTBALL

L'entraîneur médiocre parle, le bon explique,
le super démontre et le meilleur inspire »

John KESSEL

*Instructeur américain Directeur du Développement du sport à la Fédération Américaine
de Volley-ball*

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

2021-22

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ

Pierre Corneille, fait dire à **Rodrigue**, dans **Le Cid** :

«Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années».

Ce lien entre le sport et la littérature française nous montre deux choses importantes :

1/ que nous sommes dans le cadre du monde scolaire et que les activités sportives sont toujours associées à l'éducation humaine et à la culture au sens large

2/ que la jeunesse de chacun n'empêche pas cette capacité à s'occuper des autres malgré un moment propice à être plus égocentré.

Malgré son relatif manque d'expérience, le jeune coach peut aider et accompagner un collègue ou un groupe de personnes du même âge et se révéler en tant que leader de façon très positive. Impulser, guider et inspirer n'est pas qu'une question de temps passé dans la vie mais plutôt la capacité d'aider et de donner à ses semblables.

Un jeune élève qui souhaite se lancer dans cette fonction, doit croire en ses qualités et rester lui-même. Par son attitude exemplaire, il donnera de la confiance aux autres et ce sera déjà une première victoire. Bien sûr, ce n'est jamais évident de s'adresser à l'autre ou à un groupe et de savoir exactement quoi dire ou quoi faire... mais c'est justement ce qui fait la force d'un meneur, de ne pas craindre l'erreur car celle-ci est source de progrès.

Et pour reprendre une autre citation tout en l'adaptant au sujet qui nous concerne, tout élève qui souhaite devenir coach doit savoir qu'« il n'est jamais trop tôt pour bien faire... »

José ALCOCER

Entraîneur national
Direction Technique Nationale
FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



SOMMAIRE

LE JEUNE COACH

1. S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS Page 4
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE Page 5
3. ASSUME SES FONCTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE Pages 6-7
4. DOIT ETRE IDENTIFIE Page 8
5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES Page 9
6. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION Pages 10-11
7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION Page 12
8. ANNEXE Pages 13-14



1. LE JEUNE COACH S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Le Jeune Coach-Capitaine possède des qualités et des valeurs :

- **Je suis** un élève licencié à l'UNSS qui **adopte** une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne pour gérer un groupe. Je témoigne d'une bonne connaissance de l'activité et des règles qui la régissent.
- **Je souhaite** être un maillon essentiel du paysage sportif qui contribue au développement de la génération responsable ainsi qu'au bon déroulement de la rencontre.
- A travers cette expérience précieuse et enrichissante, je développerai mes compétences et connaissances dans le sport et dans le coaching.
- **Je donne** de mon temps. Mon apprentissage se déroule sous forme d'une formation continue grâce à l'enseignant d'EPS, animateur d'AS ou tout autre formateur qualifié. L'enseignant d'EPS, animateur agit comme **un formateur** auprès du jeune coach dans son AS jusqu'au championnat de France.



Je suis Jeune Coach-Capitaine en football :

- Je suis obligatoire et peut appartenir à une autre association sportive du **département (Non compétiteur)**.
- Je dois suivre une formation dans mon AS pour avoir **ma certification académique** et pouvoir accéder au championnat de France.
- Je peux être compétiteur si je suis de la même association sportive que l'équipe qualifiée.
- Je dois être inscrit sur la feuille de composition d'équipe et déclaré comme tel et être identifié par un brassard ou un maillot orange.
- Une équipe sans jeune coach niveau inter-académique ne peut pas se qualifier pour le championnat de France.
- Je serai identifié à l'accueil du championnat de France.
- Je peux passer un test théorique à l'accueil ainsi que celui du jeune arbitre avec une adaptation possible.
- Ma participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité.
- Je pourrai monter sur le podium, avoir un maillot et une médaille.
- Une équipe sans jeune coach au championnat de France est disqualifiée.

2. LE JEUNE COACH DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

Se rapporter au livret « je suis jeune arbitre en football »

Avec l'animateur d'AS, il ...

- L'assiste dans l'encadrement et l'animation,
- Participe aux choix et prises de décisions,
- Contribue à la gestion du matériel.

En situation de coaching, il ...

- Fait preuve d'autorité, de crédibilité et de respect,
- Devient autonome et leader,
- Explique clairement ses choix et se fait entendre.



Le jeune coach-capitaine connaît les règles de l'activité

Avec les sportifs, il ...

- Acquiert l'expérience des situations et des sportifs variés,
- Fait progresser grâce à l'analyse des points forts / points faibles,
- Est influent et œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

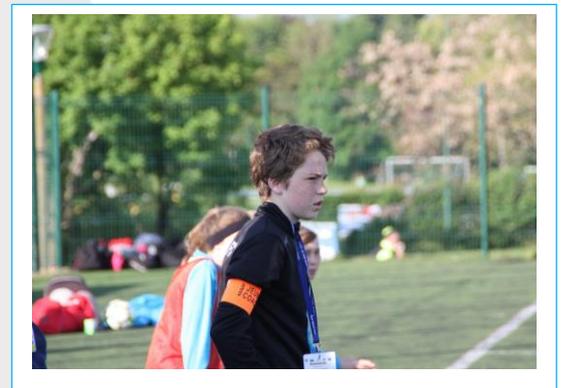
Pour sa progression, il ...

- Est capable de mobiliser ses compétences lors du coaching.
- Perfectionne ses connaissances spécifiques,
- Devient autonome et est force de propositions (exercices et situations à élaborer),
- Sait se remettre en question.

3. LE JEUNE COACH-CAPITAINE ASSUME SES FONCTIONS

Les prérequis :

- Connaître le règlement de l'activité.
- Maîtriser le cadre réglementaire de la pratique (des pratiquants, dans le cadre de son statut/de ses missions), les espaces, les possibilités d'interaction avec la pratique...
- Agir de manière éthique et responsable.
- Respecter des règles, coéquipiers, adversaires, l'environnement ; connaître ses droits et devoirs.
- Faire preuve d'exemplarité dans le langage et l'attitude.
- Prendre des décisions réfléchies dans l'intérêt du pratiquant ou du collectif...
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
- Participer à l'encadrement (gestion administrative du groupe).
- Adopter un langage adapté et accessible.
- Montrer une maîtrise de l'activité (pertinence des choix technico-tactiques en fonction de la situation...).



Son implication :

- Sa mission première est d'**assister à la réunion technique** au même titre que les enseignants d'EPS ou d'une réunion spécifique.
- Un enseignant aura la charge d'expliquer au Jeune Coach - Jeune Capitaine sa fiche de suivi lors de la réunion technique. La fiche d'évaluation est remise à la commission locale des Jeunes Officiels avant la fin du championnat.

En amont d'une compétition :



- Il met en place et participe à la préparation physique, technique, tactique et mentale des compétiteurs.
- Il effectue la sélection en fonction des objectifs et convoque les compétiteurs,
- Il gère la logistique et le protocole administratif,
- Il observe les adversaires et analyse les points forts / faibles pour en retenir une stratégie à adopter.

Pendant, il est en capacité de :



- Mettre en place l'échauffement (prévenir des blessures, prévoir les techniques et tactiques spécifiques,
- Gérer les remplacements, l'évolution du jeu ou de la compétition.
- Gérer les temps morts,
- Communiquer avec les officiels,
- Être à l'écoute des sportifs, savoir motiver, encourager, recadrer, stimuler,
- Analyser et adapter la situation immédiate,
- Gérer ses propres émotions, entendre celle(s) des autres.

A la pause/temps mort ou intervalle des épreuves, il peut :



- Faire un bilan et envisager l'évolution,
- Être leader et imposer des choix par une attitude et des postures convaincantes.

Après une compétition, il doit être capable de :



- Faire un bilan pertinent et envisager les étapes suivantes avec lucidité.
- Adapter son discours selon le résultat et les besoins des sportifs : tempérer, calmer, motiver, rassurer, encourager ...
- Avoir de l'empathie,
- Savoir prendre du recul et analyser sa propre communication, et intégrer sa réflexion sportive comme sociale,
- Savoir utiliser la vidéo comme outil d'optimisation du résultat et de justification de ses remarques.

4. LE JEUNE COACH-CAPITAINE DOIT ETRE IDENTIFIE

TENUE VESTIMENTAIRE :

Au niveau des différents Championnats de France, le Jeune Coach-Capitaine est identifié par un **brassard orange « Jeune Coach »**. Les assistant ou adjoints n'en n'ont pas.



5. LE JEUNE COACH-CAPITAINE DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (QCM, Epreuve Pratique ...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Coach (orale, écrite, ou vidéo).

En plus de ce champ de questionnement, le Jeune Coach pourra se confronter à des interrogations relatives à la gestion technique, tactique et stratégique établies par les membres des CMN référentes.

6. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION.

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET VALIDATION DES COMPÉTENCES EN SITUATION

- Le Jeune Coach - Jeune Capitaine doit être **investi** au niveau de son district UNSS pour acquérir sa certification départementale (sur une rencontre départementale).
- Le Jeune Coach - Jeune Capitaine doit être **certifié** de niveau départemental pour acquérir sa certification académique (sur une rencontre académique).
- Le Jeune Coach - Jeune Capitaine doit être **certifié** de niveau académique pour acquérir sa certification nationale (sur un championnat de France).

Cadre général :

Les certifications reposent sur une validation **théorique (coeff 1)** d'une part et sur une observation **pratique (coeff 2)** du Jeune Coach - Jeune Capitaine, d'autre part lors des rencontres.

Une certification académique s'obtient si le Jeune coach - Jeune Capitaine a obtenu 14/20 (théorie + pratique) mais avec au moins 14/20 au test théorique.

	Connaissances théoriques (coeff. 1)	Évaluation pratique (coeff. 2)
Certification Départementale	Test identique aux évaluations théoriques demandées au jeune arbitre certifié de district. S'effectue par les enseignants d'EPS. La note minimale requise à ce test théorique est de 12/20.	L'enseignant devra remplir la fiche d'évaluation (proposée par les membres de la CMN de l'activité) de son Jeune Coach - Jeune Capitaine lors des rencontres de niveau départemental.
Certification Académique	Test identique aux évaluations théoriques demandées au jeune arbitre certifié départemental. S'effectue par les enseignants d'EPS La note minimale requise à ce test théorique est de 14/20.	L'enseignant devra remplir la fiche d'évaluation (proposée par les membres de la CMN de l'activité) de son Jeune Coach - Jeune Capitaine lors des rencontres de niveau académique.
Championnat de France	Test national théorique du JA du niveau national (<i>elle peut être adaptée au rôle</i>) pour un contrôle des acquis. Une évaluation théorique spécifique peut être adjointe (<i>précisions ci- après</i>) La note minimale requise à ce test théorique est de 16/20.	L'enseignant devra remplir la fiche d'évaluation (proposée par les membres de la CMN du sport) de son Jeune Coach - Jeune Capitaine pendant le Championnat de France.
	➤ Validation : les 2 conditions doivent être réunies pour obtenir, lors du protocole, la certification nationale et la remise d'un diplôme au Jeune Coach - Jeune Capitaine.	

• Validations :

- Une certification ou un niveau est acquis ou non sur le niveau du championnat sur lequel il officie (Départemental, Académique).
- Lors du Championnat de France : diplôme validant le niveau démontré par le Jeune Coach et répondant aux attentes du Championnat de France.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES PRATIQUES ATTENDUES POUR LE JEUNE COACH-CAPITAINE FOOTBALL

Nom & Prénom du Jeune Coach : **A.S. :** **Académie :**

	NIVEAU DEPARTEMENTAL	NIVEAU ACADEMIQUE	NIVEAU CHAMPIONNAT DE FRANCE
IDENTIFIER	Identifie les points forts et faibles des joueurs de son équipe. Identifie le point fort de l'équipe adverse.	Identifie, le ou les espaces de jeu où son équipe est : <ul style="list-style-type: none"> • En difficulté • En réussite Identifie le système de jeu préférentiel de l'adversaire. Est capable d'identifier dans son équipe les moments de doute et d'euphorie	Identifie les temps forts et faibles de son équipe et de l'opposition. Identifie les stratégies de coups de pied arrêtés. Identifie les déclenchements de jeu de l'équipe adverse.
ANALYSER	Est capable d'analyser le système préférentiel mis en place par son équipe.	Est capable d'analyser le point faible de son équipe pour y remédier Est capable d'analyser un point faible de l'équipe adverse pour l'exploiter.	Est capable d'analyser le rapport de force entre les deux équipes en présence et proposer des solutions de remédiations si besoin.
COMMUNIQUER	Communique avec l'accompagnateur pour échanger les points de vue. Communique ses encouragements aux joueurs	Communique des consignes simples au groupe sur des arrêts de jeu en accord avec l'accompagnateur. Explique calmement une analyse à ses joueurs Communique avec les arbitres avant la rencontre.	Communique avec l'ensemble du groupe (joueurs et remplaçants) de manière adaptée (gestion de l'émotion) durant les phases de jeu en binôme avec l'accompagnateur.
INTERVENIR	Réalise la feuille de match. Gère les équipements des joueurs Adjoint de l'accompagnateur sur la phase d'échauffement. Pose le temps mort.	Gère en autonomie la préparation administrative de la rencontre Gère l'échauffement du groupe ou du gardien. Gère les temps morts. Veille à la conformité des équipements	Prend en main la cogestion de l'équipe avant, pendant et après la rencontre. Sais réagir et intervenir après un petit temps de réflexion

LE JEUNE COACH-CAPITAINE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS

Ctrl + clic sur les logos pour suivre les liens hyper texte



FFF

<https://www.fff.fr/>



CNOSF

<https://www.education.gouv.fr>



AFCAM

<https://www.arbitre-afcam.org/>



CROS

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/>



COJOP

<https://www.paris2024.org/fr/nous-rejoindre/>



MAIF

<https://www.maif.fr/conseils-prevention/les-premiers-secours/accueil-les-premiers-secours.html>



ANNEXE : LE JEUNE COACH - JEUNE CAPITAINE DANS LES TEXTES OFFICIELS

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

- La circulaire n°2010-125 du **18 août 2010** relative au sport scolaire incite à *valoriser le parcours de formation et l'engagement du Jeune Officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.*
- En référence au bulletin officiel de l'Education Nationale du **19 septembre 2013** « *L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement* ».
- La note de service n° 2014-073 du **28 mai 2014** ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014- 460 du 7 mai 2014 *relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :*
 - *La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques... dans le cadre de l'UNSS.*
 - *L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... ».*
- La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du **22 janvier 2015** rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de Jeunes Coaches et de Jeunes Arbitres seront développées* ».
- L'arrêté du **9 novembre 2015** (collège) au travers de la Compétence Générale n°3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* ». Ces compétences travaillées sont déclinées comme suit pour les trois cycles :
- **Cycle 2** : « *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble « Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur...).* » « *Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements.* »
- **Cycle 3** : « *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités* » *Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...).* « *Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.* »
- **Cycle 4** : « *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités* » « *Respecter, construire et faire respecter règles et règlements.* »

- Le programme EPS LGT Annexe 1 BO spécial n°1 **BO 22 janvier 2019** : « *L'EPS doit permettre au travers de l'Objectif Général n°3 : D'exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif Par son engagement dans les APSA et dans différents rôles (adversaire, partenaire, observateur, arbitre, juge, conseil, aide, etc.), l'élève construit des comportements sociaux. La solidarité se développe dans les pratiques physiques grâce aux échanges entre les élèves qui apprennent ainsi à agir ensemble, à se connaître, à se confronter les uns aux autres, à s'aider, à se respecter quelles que soient leurs différences. Au sein de la classe et dans un contexte propice, la prise de responsabilité permet à l'élève de faire des choix et à les assumer, tout en comprenant et en respectant l'intérêt de règles communes pour tous.* »
- L'arrêté du 3 avril 2019 publié au BO spécial N°5 **du 11 avril 2019** : programmes EPS de la voie professionnelle :
« *Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire par une activité physique partagée, l'élève intègre le sens, la fonction, l'intérêt et le respect de règles communes en particulier dans la pratique d'une activité en équipe. En acceptant les responsabilités qu'on lui délègue progressivement, il apprend à assumer les conséquences de ses choix. Il éprouve, dans une pratique adaptée à ses ressources, le plaisir d'agir, d'apprendre et de réussir avec les autres, dans un esprit de cohésion et d'entraide* ».

A la lumière de ces préconisations institutionnelles, qui sont également partagées et/ou souhaitées par nos partenaires fédéraux, il apparaît nécessaire d'assurer la formation du Jeune Coach afin de lui permettre d'être en responsabilité d'un groupe de pratiquants sportifs en toute lucidité et en toute autonomie.

L'élève du collège ou du lycée a donc la possibilité de suivre une formation de Jeune Coach mise en place en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires. Il ne peut pas cumuler sa fonction avec celle de jeune juge/arbitre ou jeune reporter.

